Du 1er avril au 30 juin 2019

jusqu'à 30€ remboursés pour l'achat d'un Nokia 7.1



Le meilleur d'Android android one

DAS Nokia 7.1 : 0,260 W/kg

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. © 2019 HMD Global. Tous droits réservés. HMD Oy Global est le titulaire exclusif de la licence de la marque Nokia pour les téléphones et tablettes. Nokia est une marque déposée de Nokia Corporation. Android est une marque déposée de Google Inc. Toutes les images utilisées sont seulement à titre d'illustration. ODR exclusive Extenso Telecom / Retrouvez toutes nos offres à l'adresse suivante : https://offresnokiamobile.offres-facility.fr/



Pour bénéficier de votre remboursement :

- 1. Valable pour tout achat d'un Nokia 7.1 entre le 01/04/19 et le 30/06/19 dans l'une des enseignes participantes, hors market-place, permettant d'obtenir un remboursement différé jusqu'à 30€ TTC (dans la limite du prix payé).
- 2. Imprimez et remplissez le bulletin ci-dessous ou indiquez vos coordonnées sur papier libre.
- 3. Joignez impérativement au bulletin ou au papier libre :
- La photocopie de la facture entière prouvant votre achat d'un mobile Nokia avec le libellé du téléphone acheté, son prix et date d'achat.
- L'original de la vignette IMEI décollé sur l'emballage du téléphone éligible à l'offre (photocopie non acceptée).
- L'original du code-barres du produit acheté (photocopie non acceptée).
- Un IBAN + BIC présent sur votre RIB. Ils sont obligatoires pour obtenir votre remboursement. L'IBAN commence par FR et est suivi de 25 caractères. Le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier l'établissement bancaire.
- 4. Envoyez l'ensemble des éléments de votre dossier dans une enveloppe suffisamment affranchie au plus tard 14 jours après la date d'achat (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :



OPERATION NOKIA 30€ / FACILITY N° 190316 / 13915 MARSEILLE CEDEX 15

Attention les demandes de remboursements doivent être envoyées à l'adresse ci-dessus

Merci de remplir lisiblement et en majuscules les informations ci-dessous :			
☐ Mlle			
Nom:			
Prénom:			
			Ville :
Adresse e-m	nail :		

*Offre promotionnelle réservée aux particuliers résidant en France Métropolitaine (Corse incluse) et DROM COM dans les enseignes participantes, hors market-place, permettant d'obtenir un remboursement différé jusqu'à 30€ TTC (dans la limite du prix payé).

La demande de participation est à effectuer au plus tard 14 jours après la date d'achat (cachet de La Poste faisant foi). Seules les demandes comportant l'ensemble des pièces et informations demandées seront prises en compte.

Cette offre est réservée aux personnes physiques majeures, limitée à une participation par foyer (même nom, même adresse, même IBAN, même BIC).

Vous recevrez votre remboursement sous 8 à 10 semaines environ à compter de la réception de votre dossier conforme.

Offre valable uniquement sur les produits vendus par Extenso Telecom dont le n°IMEI est listé chez Extenso Telecom.

Frais d'envoi de la demande non remboursés. Toute demande illisible, raturée ou incomplète sera considérée comme nulle. Tout dossier frauduleux ou ne respectant pas les conditions de l'offre sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Les réclamations envoyées après le 31/07/2019 ne seront plus traitées. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 09 70 82 00 58 (du lundi au vendredi de 9h à 19h) numéro non surtaxé ou sur https://serviceconso.facility.fr/contact

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Extenso Telecom et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité d'Extenso Telecom http://www.extenso-telecom.com/mentions-legales-2018. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans.

Vous disposez d[']un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur http://www.extenso-telecom.com.

Le DAS (débit d'absorption spécifique des téléphones mobiles) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La règlementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.

Visuel non contractuel.